

XXVe Congrès international de la population
Tours 2005, France, 18 au 23 juillet 2005

**Age et usage du préservatif aux premiers rapports sexuels en
milieu urbain en Côte d'Ivoire**

ANOH Amoakon
UFR de Sciences économiques et de Gestion, Université de Cocody

TALNAN Edouard
Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
(ENSEA)

Séance n° 155

Introduction

L'avènement de l'épidémie de sida a accru les risques liés aux comportements sexuels des adolescents et des jeunes. En plus des problèmes de santé maternelle et infantile résultant des grossesses précoces, les jeunes sont confrontés aux risques de contraction des maladies sexuellement transmissibles (MST) y compris le VIH/SIDA, dans la mesure où l'essentiel de la transmission du sida en Afrique se fait par voie sexuelle. Les jeunes, et plus particulièrement les filles, ont un risque plus élevé de contracter le sida d'autant que leurs partenaires sexuels ont déjà connu plusieurs expériences sexuelles et qu'elles ne sont pas en mesure de négocier l'usage du préservatif (Rwengue et Robert, 2003).

Dans ce contexte, bon nombre de recherches sur le comportement sexuel et procréateur des jeunes se sont développées durant ces deux dernières décennies en s'inscrivant dans une perspective de santé reproductive (Bledsoe et Cohen, 1993, Delaunay, 1994). Ces études se sont intéressées aussi bien aux activités sexuelles féminines que masculines contrairement à celles conduites en l'absence de l'épidémie de sida qui étaient plus centrées sur la sexualité et la fécondité féminines. Il est ainsi bien établi que les filles et les garçons ont des comportements différents en matière de sexualité et que leurs motivations à entreprendre une activité sexuelle ne sont pas de même nature (Opiah *et al.*, 1995).

Plusieurs aspects pertinents de la sexualité des adolescents et des jeunes ont été analysés, en particulier la première expérience sexuelle des garçons et des filles qualifiée unanimement de moment important au regard de la reproduction sociale et de la construction des identités (Bozon, 1993, Susheela *et al.* 2000 ; Bozon 2002 ; Bozon et Hertrich, 2004). La plupart des études montre que l'entrée en vie sexuelle en Afrique subsaharienne est précoce (Susheela *et al.*, 2000). Cela a été souvent perçu comme une conséquence du modèle de mariage précoce et universel. Toutefois, il n'y a pas un lien systématique entre la précocité des unions et le premier rapport sexuel puisque dans certaines cultures la vie sexuelle commence bien après la formation de l'union (Delaunay, 1994). De fait, la plupart des jeunes débute leur vie sexuelle avant le mariage (Locoh, 2002).

Les recherches sur le comportement sexuel des adolescents et des jeunes ont mis en lumière trois types d'approches explicatives : l'approche de la désorganisation sociale, l'approche de l'adaptation rationnelle ; l'approche institutionnelle (Diop, 1995 ; Gueye *et al.*, 2001 ; Rwenge, 2000, Rwengue et Robert, 2003).

L'approche de la « désorganisation sociale » soutient que la modernisation a induit un affaiblissement de l'autorité des aînés sur les cadets et du groupe familial sur les enfants, faisant ainsi place à la liberté pour les jeunes d'avoir des conduites sexuelles contraires à la morale traditionnelle.

Selon l'approche dite de « l'adaptation rationnelle », s'engager dans une relation sexuelle résulterait d'une décision rationnelle visant à rechercher un soutien d'ordre économique. C'est

ainsi que les jeunes filles peuvent entretenir des rapports sexuels avec les hommes dans le but d'obtenir de l'argent, des cadeaux ou diverses autres faveurs en vue de subvenir à leurs besoins.

L'approche institutionnelle soutient que l'adoption de comportement sans risque par les jeunes dépend à la fois du cadre politique et légal et de la possibilité d'accès aux informations et aux moyens de prévention.

Chacune de ces approches contribue à une meilleure compréhension des facteurs complexes qui peuvent influencer le comportement sexuel des jeunes. Toutefois, la plupart des auteurs partage l'idée qu'aucune d'entre elles ne saurait expliquer totalement le comportement sexuel des adolescents et des jeunes.

La présente communication s'intéresse à la première expérience sexuelle des garçons et des filles en milieu urbain ivoirien. Les problèmes liés à la sexualité des adolescents et jeunes en Côte d'Ivoire concernent une grande partie de la population puisque selon les données du dernier recensement général de la population, en 1998, les jeunes âgés de 10 à 24 ans représentent 34 % de la population totale ; cette proportion atteint 39 % en milieu urbain et 29 % en milieu rural. L'objectif est de montrer que les conditions dans lesquelles vivent les jeunes influent sur l'âge et l'usage du préservatif aux premiers rapports sexuels. Les résultats de notre analyse contribueront à mieux définir la prévention du sida pour cette frange de la population.

L'hypothèse de travail est que les conditions de vie difficiles des jeunes favorisent la précocité des rapports sexuels et la non-utilisation du préservatif au moment de la première expérience sexuelle.

La communication est organisée en quatre sections. La première section présente des éléments d'ordre méthodologique. La deuxième section examine l'âge d'accès aux premiers rapports sexuels et l'âge d'entrée en union. La troisième section analyse la relation entre l'initiation sexuelle et les conditions de vie des jeunes. La quatrième section étudie l'usage du préservatif au moment des premiers rapports sexuels selon les conditions de vie des adolescents et jeunes.

I. Contexte socio-économique et données utilisées

Il est utile de commencer notre analyse par une présentation des grands traits du contexte socio-économique de la sexualité des adolescents et des jeunes en Côte d'Ivoire, l'organisation des relations sexuelles ne pouvant se comprendre hors de son contexte économique, social et familial.

1.1- Principaux traits du contexte économique, social et familial de la sexualité

La Côte d'Ivoire n'a pas encore connu la « transition urbaine », c'est-à-dire l'état où la population urbaine devient majoritaire au sein de la population totale. Le phénomène

d'urbanisation est cependant bien avancé puisque le taux d'urbanisation atteint 43 % en 1998. La croissance urbaine a été très rapide durant les trois décennies de 1950, 1960 et 1970 sous l'effet des migrations, de la croissance naturelle et du reclassement de certaines zones rurales dans l'espace urbain. Le rythme d'accroissement de la population urbaine s'est toutefois ralenti depuis les années 1980 en liaison avec la crise économique.

La structure urbaine de la Côte d'Ivoire est dominée par la prépondérance écrasante de la mégapole d'Abidjan. En 1998, celle-ci comptait près de 2,8 millions d'habitants alors que Bouaké la deuxième ville n'abritait qu'à peine un demi-million d'habitants. Cette prépondérance de la mégapole d'Abidjan s'est encore accentuée en raison de la crise politico-militaire qui secoue le pays depuis septembre 2002 et qui a entraîné un déplacement des populations de la zone Nord tenue par les rebelles vers le Sud sous contrôle des forces républicaines. Il n'existe actuellement aucune estimation fiable de la population de cette ville depuis l'occupation du Nord, mais on pourrait la chiffrer à plus de 3,5 millions.

La Côte d'Ivoire a bénéficié d'une phase de croissance économique rapide de 1960 à 1980 mais de trouve confrontée, depuis le début des années 1980, à une crise économique qui l'a conduit au rang des pays pauvres très endettés. Les conditions de vie n'ont cessé de se dégradées et la pauvreté s'est répandue de plus en plus. L'incidence de la pauvreté a augmenté de 10 % en 1985 à 32 % en 1993 et a atteint 37 % en 1995 avant de diminuer légèrement à 34 % en 1998. À un degré inégal, la pauvreté touche toutes les zones du pays. Entre 1993 et 1995, l'incidence de la pauvreté a augmenté partout sauf dans les villes secondaires, où elle a diminué (31 % en 1993, contre 29 % en 1995) (République de Côte-d'Ivoire, Institut National de la Statistique, 1999).

La Côte d'Ivoire fait partie des pays les plus sévèrement touchés par la pandémie du VIH SIDA. Depuis les années 1990, la sida constitue la première cause de décès dans ce pays. Selon le Bulletin d'informations publié par le Ministère de la lutte contre le sida, la Côte d'Ivoire compte actuellement un million de séropositifs, le taux de prévalence oscille entre 10 et 12% (MLS, 2003). Depuis 1989, un programme national de lutte contre le VIH/Sida existe au sein du Ministère de la Santé Publique (Koné et Agnès, 1995). Ce programme orienté au départ vers la prévention a permis une diffusion des préservatifs, en particulier par les circuits commerciaux. La vente de préservatifs a ainsi progressé rapidement.. De 1993 à 2000, elle a été multipliée par 3,5, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 19 % (Family Health International, 2001).

La société ivoirienne est relativement tolérante à l'égard des activités sexuelles préconjugales. Une grande tolérance a été toujours observée dans les sociétés animistes ; les relations sexuelles préconjugales étaient en principe interdites dans les communautés christianisées ou islamisées ; dans cette dernière, la virginité de l'épouse était prouvée par l'exposition au cours de la cérémonie de mariage d'un linge taché de sang. Mais aujourd'hui, les faits ne coïncident pas avec ces principes. L'interdiction des relations sexuelles

préconjugales n'est plus qu'un mythe en Côte d'Ivoire à l'instar de bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne.

Ces quelques données montrent que les adolescents et les jeunes étudiées, ici, vivent dans une société en pleine transition socio-culturelle. Par voie de conséquence, il y a un relâchement des principes de la sexualité et de l'éducation familiale traditionnelle, en particulier dans les zones urbaines. Mais aussi, la dégradation des conditions de vie en ville comme à la campagne ont rendu les populations plus vulnérables.

1-2. Données et méthodes

L'analyse s'appuie sur plusieurs sources de données. Outre, la documentation écrite disponible, deux principales sources de données ont été utilisées: l'enquête sur les comportements en matière de IST/VIH/SIDA chez les jeunes ; l'enquête qualitative auprès des jeunes de la ville d'Abidjan.

L'enquête sur les comportements en matière de IST/VIH/SIDA chez les jeunes a été réalisée en Côte-d'Ivoire en 2000 dans le cadre des activités du projet « Santé familiale et prévention du Sida » (SFPS). Cette enquête a porté sur les jeunes de 15 à 24 ans de trois grandes villes du pays : Abidjan (la capitale économique et première ville du pays, avec près de 3,2 millions d'habitants), Bouaké (deuxième ville du pays, avec 509 000 habitants) et Korhogo (cinquième ville du pays, avec 152 000 habitants). Du point de vue géographique, ces villes se situent respectivement au Sud, au Centre et au Nord de la Côte-d'Ivoire. Elles reflètent la diversité économique, sociale et démographique du milieu urbain ivoirien. L'enquête a porté sur un échantillon de 2 681 jeunes de 15 à 24 ans¹.

Pour étudier la variation du comportement sexuel selon les conditions de vie, une typologie des jeunes a été construite à l'aide de l'analyse de classification automatique. Elle est fondée sur deux types de variables. Le premier type traduit les capacités humaines du jeune (type d'activité économique, niveau d'instruction, lieu où il a passé la plus grande partie de ses premières années de vie). Le deuxième type rend compte des conditions de vie de ses parents et du chef du ménage dans lequel il a été enquêté (l'activité économique de ses parents, leur niveau d'instruction, le sexe du chef de ménage, son niveau d'instruction et son occupation principale au moment de l'enquête). Trois catégories de jeunes ont été ainsi distinguées : ceux qui ont des conditions de vie aisées, ceux qui ont des conditions de vie modestes et ceux qui sont dans des conditions de vie difficiles (Talnan *et al.*, 2004)

Ces données ont été complétées par celles provenant de l'enquête qualitative réalisée dans le cadre du programme « Inégalités sociales et santé de la reproduction » conduite par la jeune

¹ Pour plus de détails sur les thèmes étudiés et la méthode d'échantillonnage, voir par exemple Talnan *et al.* 2004.

équipe associée à l'IRD «Dynamique de population en Côte d'Ivoire»². Cette enquête consiste en des entretiens semi-directifs auprès des jeunes de 15 à 24 ans de trois communes de la ville d'Abidjan : Cocody, Port Bouet et Yopougon. Trois catégories de jeunes ont été considérées : ceux qui ont des conditions de vie aisées ceux qui ont des conditions de vie modestes et ceux qui sont dans des conditions de vie difficiles. Les jeunes sont classés dans ces catégories à partir de leur propre déclaration.. Au total 54 femmes et 54 hommes ont été interrogés ; pour chaque sexe, 18 jeunes par commune repartis entre trois groupes d'âges : 15-17, 18-20, 21-24 ans révolus. Les données portant sur les hommes n'ont pas été étudiées dans la version actuelle de notre analyse.

L'influence des conditions de vie des jeunes sur leurs comportements sexuels a été étudiée en articulant ces deux types de données qui sont complémentaires. Les données de l'enquête quantitative sont utilisées pour vérifier l'existence du lien entre les conditions de vie et l'âge au premier rapport puis de mesurer son intensité ; les données de l'enquête qualitative ont servi de base à l'analyse des motivations qui fondent la première expérience sexuelle des jeunes et la protection de celle-ci.

Avant d'aborder ces différents aspects qui sont au cœur de la présente analyse, nous examinons l'âge d'accès aux premiers rapports sexuels et l'âge à l'union au niveau national.

II. L'initiation sexuelle se réalise couramment en dehors du cadre de l'union

L'enquête ivoirienne de fécondité réalisée en 1980-81 et les enquêtes démographiques et de santé (1994 et 1998-99) ont collecté des informations sur l'activité sexuelle et sur l'entrée en union. Les EDS fournissent les informations les plus précieuses puisqu'elles portent à la fois sur les hommes et les femmes. Elles offrent ainsi la possibilité de rapprocher l'âge d'accès à la vie sexuelle et l'âge à l'union aussi bien des femmes que des hommes. L'analyse a été limitée aux données de la plus récente enquête démographique et de santé, c'est-à-dire celle de 1998-1999.

2.1 Genre, âge d'accès à la vie sexuelle et âge à l' union

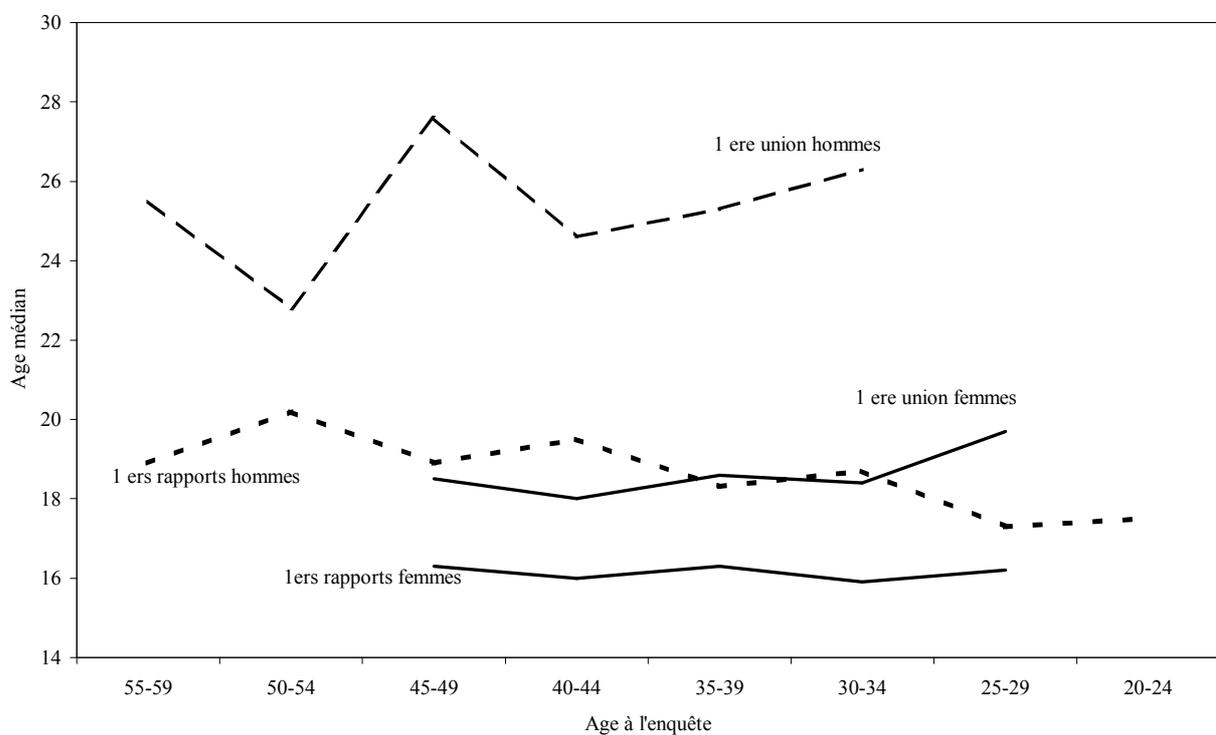
Il ressort des données disponibles que l'âge médian aux premiers rapports sexuels des femmes, l'âge auquel la moitié d'entre elles ont déjà vécu cette expérience, est de 16 ans. En atteignant l'âge de 22 ans, la quasi-totalité des femmes (93 %) a déjà eu un rapport sexuel

² La jeune équipe associée à l'ird « Dynamique de population en Côte d'Ivoire (DYPOPCI) » a pour but de contribuer à l'amélioration des connaissances sur différents aspects de la santé reproductive et sexuelle. Dans cette perspective, un programme de recherche intitulé « Inégalités sociales et santé de la reproduction » a été élaboré depuis 2004. La JEAI « DYPOPCI » est associée à l'UMR IRD-Université de Provence 151 et bénéficie d'un financement de l'IRD pour la période 2004-2005. Les membres de cette équipe proviennent des trois institutions scientifiques suivantes : - Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), - UFR de Sciences économiques et de Gestion, Université de Cocody, - Institut d'Ethnosociologie, Université de Cocody

(Institut National de la Statistique et ORC Macro, 2001). L'âge médian aux premiers rapports sexuels n'a pas connu de modification significative durant les trois dernières décennies (figure 1). Il était déjà très bas, ce qui rendait improbable une baisse éventuelle. En outre, il est nettement plus faible que l'âge à la première union et l'écart s'est accentué au cours de la dernière décennie dans la mesure où il y a eu une hausse légère de l'âge d'entrée en union.

La précocité de l'activité sexuelle féminine ne résulte donc pas pour l'essentiel d'un modèle de mariage précoce et universel. Elle provient du fait que la société ivoirienne est relativement tolérante à l'égard des activités sexuelles préconjugales.

Figure 1 : Age médian à la première union et âge médian aux premiers rapports sexuels des



hommes et des femmes, selon le groupe d'âges à l'enquête, Côte-d'Ivoire, 1998-1999.
Source : Institut National de la Statistique et ORC Macro, 2001.

Comme chez les femmes, l'entrée en première union des hommes est un événement qui ne coïncide pas avec l'initiation sexuelle. Dans les générations les plus jeunes, l'écart entre ces deux événements s'est même accru du fait du recul de l'âge à la première union qui se conjugue avec une baisse de l'âge aux premiers rapports sexuels.

L'entrée en vie sexuelle des hommes en Côte-d'Ivoire est un peu plus tardive que celle des femmes, l'âge médian étant de 18,5 ans pour les premiers contre 16 ans pour les dernières, soit environ 2,5 années d'écart. Cette initiation sexuelle masculine plus tardive dure depuis plusieurs décennies puisqu'elle se vérifie dans toutes les générations observées. Ce résultat distingue la Côte d'Ivoire de la plupart des pays d'Afrique où ce sont les femmes entrent plus tardivement en activité sexuelle (Bozon et Hertrich, 2004). Par exemple, dans leur étude sur

les jeunes de Lagos, Adegbola et Babatola (1999) rapportent que l'entrée en vie sexuelle est plus précoce chez les hommes que chez les femmes.

Toutefois, l'écart entre les hommes et les femmes tend à se réduire au fil des générations dans la mesure où l'âge médian des femmes aux premiers rapports sexuels est resté constant alors que celui des hommes s'est abaissé : entre 19 et 20 dans les générations âgées de 40-55 ans au moment de l'enquête contre 17 et 18 pour celles qui sont âgées de 20-29 ans.

Au total, l'entrée en vie sexuelle est plus précoce chez les femmes que chez les hommes, mais cette précocité ne dépend pas de la tradition du mariage précoce. En conséquence, le premier partenaire n'est pas souvent le premier conjoint et, comme c'est le cas pour la quasi-totalité des pays en Afrique subsaharienne, les relations sexuelles avant le mariage sont très fréquentes (Locoh, 2004, Delaunay, 1994, Caraël, cité par Desgrées du loû, 1998).

2.2. Les différences selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Le tableau 1 montre qu'en ville comme en milieu rural l'activité sexuelle débute généralement avant l'entrée en union et les femmes sont plus précoces que les hommes. Cela se vérifie également quel que soit le niveau d'instruction.

Au-delà de cette tendance, il importe de s'interroger sur les variations de l'âge au premier rapport sexuel selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction, deux variables qui peuvent prédisposer les jeunes à l'activité sexuelle. Chez les femmes, les écarts en fonction du milieu de résidence sont faibles dans l'ensemble : l'âge médian aux premiers rapports sexuels varie de 16 ans (milieu rural) à 16,5 ans (Abidjan). Cependant, il existe des écarts plus importants entre les générations (figure 2). Chez les femmes âgées de moins de 30 ans au moment de l'enquête, l'entrée en vie sexuelle est plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain. Au sein du milieu urbain, l'entrée en vie sexuelle est plus tardive en Abidjan que dans les autres villes du pays

Tableau 1 : Age médian à la première union et âge médian aux premiers rapports sexuels des femmes et des hommes selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction, EDSCI-II, Côte d'Ivoire, 1998-99

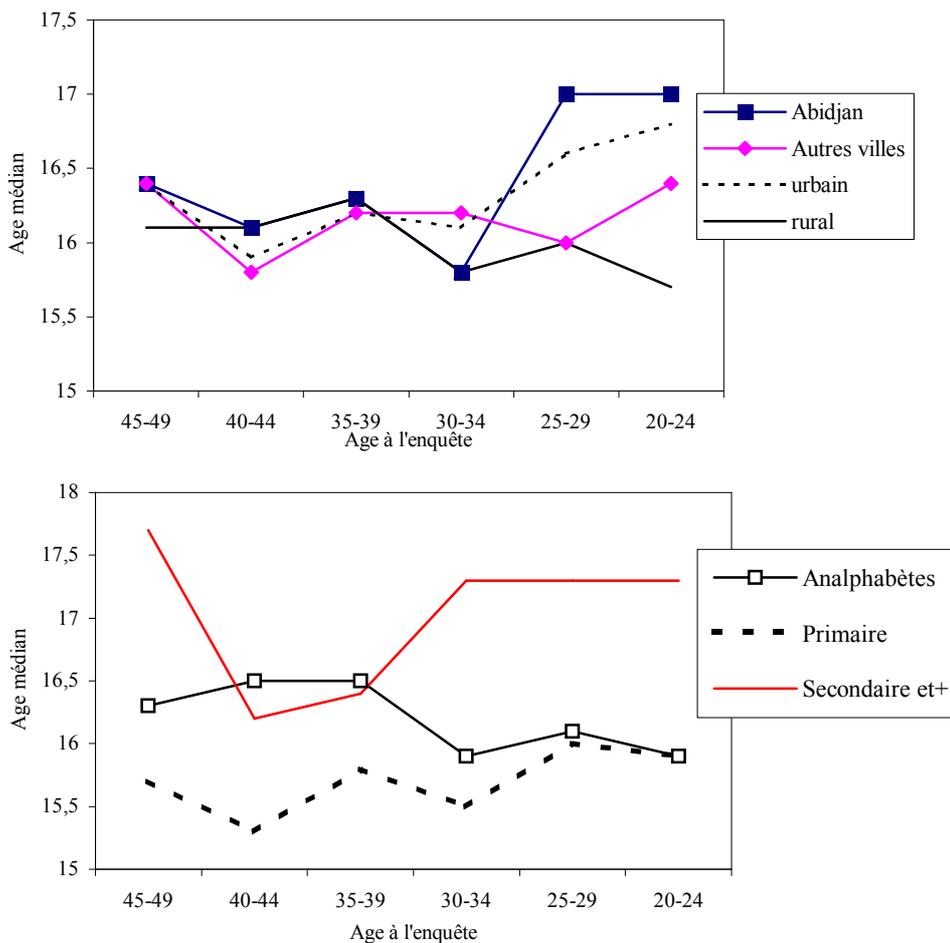
Caractéristique	Femmes de 25-49 ans		Hommes *	
	1 ers rapports	1 ere union	1 ers rapports	1 ere union
Milieu de résidence				
Abidjan	16,5	20,2	17,8	27,2
Autres villes	16,1	19,2	18,0	26,3
Ensemble urbain	16,3	19,8	17,9	26,8
Rural	16,0	18,2	19,2	25,0
Niveau d'instruction				
Analphabète	16,2	17,9	20,1	25,8
Primaire	15,7	19,3	18,5	24,7
Secondaire ou plus	17,0	22,5	17,5	26,2

Ensemble	16,1	18,7	18,5	25,5
----------	------	------	------	------

NB (*) : l'âge médian aux premiers rapports sexuels à été calculé pour les hommes de 25-59 ans et l'âge médian à la première union, pour les hommes de 30-59 ans.

Il n'y a pas de différence entre les analphabètes et les femmes de niveau d'instruction primaire ; en outre l'écart entre ces dernières et les femmes de niveau secondaire ou plus n'est que de 1 an, ce qui est faible. Cependant, l'influence de l'instruction sur l'initiation sexuelle des filles varie selon les générations (figure 2). Les femmes du niveau secondaire ou plus entrent plus tardivement en activité sexuelle que les femmes du niveau primaire. Chez les femmes âgées de moins de 30 ans, les analphabètes sont proches de celles qui ont le niveau secondaire ou plus, ce qui n'est pas le cas dans les générations plus anciennes.

Figure 2 : Age médian aux premiers rapports sexuels des femmes par groupes d'âges à l'enquête, selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, Côte-d'Ivoire, 1998-1999



Chez les hommes, on constate des écarts plus importants en fonction du milieu de résidence et du niveau d'instruction. Les citadins et les hommes les mieux instruits débent plus précocement que les analphabètes et les hommes du milieu rural. Cependant, les écarts sont faibles (tableau 1).

En résumé, le milieu de résidence et le niveau d'instruction sont liés à l'activité sexuelle des hommes et celle des jeunes générations féminines. Chez ces dernières l'activité sexuelle débent plus précocement en milieu rural qu'en milieu urbain ; on observe le contraire chez les hommes (tous âges confondus).

III. Initiations sexuelles et conditions de vie des jeunes en milieu urbain

Nous examinerons les résultats de l'analyse des données quantitatives et avant ceux de l'analyse des données qualitatives.

3.1. Les résultats de l'analyse quantitative

Nous utilisons dans cette partie les données de l'enquête sur les comportements en matière de IST/VIH/SIDA chez les jeunes, réalisée en Côte-d'Ivoire dans le cadre des activités du projet « Santé familiale et prévention du Sida » (SFPS). Trois catégories de jeunes ont été ainsi constituées à l'aide d'une analyse de classification automatique : ceux qui ont des conditions de vie aisées (40 % du total), ceux qui ont des conditions de vie modestes (49 %) et ceux qui sont dans des conditions de vie difficiles (11 %). L'étude des différences en ces catégories de jeunes a été organisée en deux temps : une analyse bivariée puis une analyse multivariée.

Le résultat du test d'association montre que les conditions de vie des jeunes ont une influence sur l'âge du début de leur vie sexuelle (tableau 2). La proportion des jeunes qui ont débuté précocement la vie sexuelle (avant 18 ans) est plus élevée chez les jeunes défavorisés : 65 % chez ceux qui vivent dans des conditions difficiles, 61 % dans des conditions modestes, contre 54 % pour ceux qui bénéficient de conditions aisées.

Lorsqu'on considère les hommes et les femmes séparément, on constate que l'influence des conditions de vie sur l'âge d'entrée en vie sexuelle n'est pas vérifiée chez les jeunes hommes ; les différences entre les catégories de jeunes hommes ne sont pas significatives. Chez les femmes, en revanche, la proportion de celles qui ont débuté la vie sexuelle avant 18 ans est plus élevée chez les jeunes défavorisées ; de même, celles qui n'ont pas encore débuté leur vie sexuelle y sont moins nombreuses : 21 % pour celles qui vivent dans des conditions difficiles,

Tableau 2 : Résultat du test d'association entre les conditions de vie et l'âge d'entrée en vie sexuelle selon le sexe (Enquête « Jeunes », SFPS, 2002)

Âge d'entrée en vie sexuelle	Conditions de vie				Sign.
	Meilleures	Modestes	Difficiles	Ensemble	
<i>Ensemble</i>					***
Avant 18 ans	53,9	61,1	65,3	58,6	
Après 18 ans	6,6	8,2	9,8	7,7	
Non précisé	1,2	1,9	1,8	1,6	
N'a pas débuté	38,3	28,9	23,2	32,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif	1 083	1 312	285	2 680	
<i>Sexe masculin</i>					Ns
Avant 18 ans	56,0	60,2	62,7	58,8	
Après 18 ans	6,0	8,1	9,7	7,4	
Non précisé	1,3	1,7	2,2	1,6	
N'a pas débuté	36,7	30,0	25,4	32,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif	521	606	134	1 261	
<i>Sexe féminin</i>					***
Avant 18 ans	52,0	61,8	67,5	58,5	
Après 18 ans	7,1	8,2	9,9	8,0	
Non précisé	1,1	2,1	1,3	1,6	
N'a pas débuté	39,9	27,9	21,2	31,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif	562	706	151	1 149	

Signification du Khi-deux : *** à 1 % ; ** à 5 % ; * à 10 % ; ns : non significatif.

28 % pour celles qui sont dans des conditions modestes, contre 40 % pour celles qui bénéficient de conditions aisées.

Pour approfondir les résultats obtenus au niveau de l'analyse bivariée, les données ont été soumises à une analyse multivariées en appliquant le modèle de Cox³. Les résultats précédents sont confirmés (tableau 3). Chez les jeunes hommes, il n'y a pas de relation entre l'âge d'entrée en vie sexuelle et les conditions de vie. Les différences entre les risques relatifs des diverses catégories de jeunes ne sont pas significatives. Chez les femmes, en revanche, elles sont significatives. Le premier modèle montre qu'en comparaison des jeunes femmes qui bénéficient des meilleures conditions de vie, le risque du premier rapport sexuel des catégories vivant dans des conditions modestes et des conditions difficiles est, respectivement, multiplié par 1,2 et 1,4. Ces effets sont significatifs au seuil de 1 %. Le deuxième modèle montre que l'influence des conditions de vie persiste lorsque l'on contrôle l'effet des variables

³ Pour mettre en oeuvre le modèle de Cox, une variable « durée avant l'entrée en vie sexuelle » a été construite en considérant l'âge de 12 ans comme âge de début minimal possible de la vie sexuelle. Lorsque l'individu a déjà eu des rapports sexuels, la durée avant l'entrée en vie sexuelle est égale à l'écart entre cet âge et l'âge au premier rapport sexuel, sinon, elle est égale à l'écart entre cet âge et l'âge à l'enquête. Pour faire la part entre les durées « fermées » et les durées « tronquées », une variable d'interruption a été construite : elle prend la valeur 1 si le rapport sexuel s'est déjà produit, sinon la valeur 0.

démographiques, socio-culturelles et psychosociales. Les rapports de chances sont respectivement de 1,2 et de 1,4.

Tableau 3 : Rapports de chances de l'analyse de régression sur l'entrée en vie sexuelle des jeunes en milieu urbain ivoirien (Enquête « Jeunes », SFPS, 2002)

Variables indépendantes	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Modèle I	Modèle II	Modèle I	Modèle II
<i>Conditions de vie (Conditions les meilleures)</i>				
Conditions moyennes	1,0386	1,0404	1,2116***	1,2456***
Conditions difficiles	1,1175	1,1505	1,3756***	1,4442***
<i>Âge (15-17ans)</i>				
18-20		1,1227		0,9343
21-24		1,3113		1,0264
<i>Membre d'une ou plusieurs associations (Oui)</i>				
Non		0,9404		1,1708*
<i>Activité de loisir habituelle (A une activité de loisir)</i>				
N'a aucune activité de loisir		0,5940***		0,9607
<i>Importance attachée à l'opinion d'autrui sur les comportements sexuels (Aucune)</i>				
Peu d'importance		1,2357		1,0860
Moyenne importance		1,1564		0,9102
Grande importance		1,1954		0,1015
<i>Religion (Chrétien(ne))</i>				
Musulman(e)		0,9376		0,8999
Sans religion		1,2350**		1,2438**
<i>Estime de soi : Est-ce qu'il vous arrive de penser que vous avez quelques bonnes qualités (Souvent)</i>				
Rarement		0,7940		1,0688
Jamais		0,9825		1,4006
Ne sait pas		0,4153		0,7799
<i>Connaissance du Sida (Oui)</i>				
Non		0,0001		0,7392
-2 log de vraisemblance	10112	10059	11986	11950
Chi-carré du modèle	0,9	45	11,4	36,3
Nombre de degrés de liberté	2	15	2	15

Signification du Khi-deux : *** à 1 % ; ** à 5 % ; * à 10 % ; aucun signe : non significatif.

3.2. Les résultats de l'approche qualitative

L'analyse est limitée, ici, à l'activité sexuelle féminine compte tenu des données disponibles. Les entretiens semi-directifs confirment les tendances mises en évidence par les données quantitatives. Les conditions de vie influent sur l'âge au premier rapport sexuel des

filles ; celles qui vivent dans des conditions difficiles sont plus susceptibles de débiter plus précocement leur vie sexuelle que celles qui vivent dans une situation modeste et surtout celles qui sont dans une condition aisée.

Le premier partenaire sexuel est bien souvent un homme plus âgé que la femme et qu'elle connaît depuis une date plus ou moins récente. La différence d'âge entre la femme et son partenaire varie entre 1 et 25 ans, mais il existe des différences selon le milieu d'appartenance. Il se situe entre 3 et 5 ans pour la majorité des partenaires de celles qui vivent dans une situation aisée, mais il est plus hétérogène pour ceux des jeunes femmes provenant des milieux modestes et précaires. En outre, certaines jeunes femmes vivant en situation difficile ne se prononcent pas sur la différence d'âge avec le premier partenaire.

Les motivations de la première expérience sexuelle

A la question sur les raisons qui les ont poussé à avoir le premier rapport, les femmes invoquent une variété de facteurs. Mais quel que soit le milieu social d'appartenance, aucune femme interrogée ne déclare s'être engagée dans son premier rapport sexuel en vue de rechercher un soutien économique ou social.

Les raisons citées révèlent la tolérance de la sexualité pré-conjugale et la « désorganisation sociale ». Il n'est cependant pas aisé de faire la part entre ce qui relève de celle-la et ce qui est attribuable à celle-ci.

Pour certaines enquêtées, il s'agissait de découvrir et faire l'expérience du sexe :

F29, 24 ans, condition difficile, premier rapport à 16 ans « *Bon c'était la curiosité. C'est une personne que je connaissais depuis longtemps. Il avait entre 7 et 8 ans de plus que moi ; on a supposé qu'on s'aimait donc il fallait qu'on se connaisse plus* ».

F14, 24 ans, conditions modeste, premier rapport à 18 ans : « *Au moment où j'avais 18 ans, je trouvais que j'étais assez grande (...) donc c'était comme un pas dans la vie de grand quoi ! C'est tout* »

F17, 22 ans, condition modeste, premier rapport à 17 ans « *C'était je crois plutôt par suivisme. Tout le monde le fait donc faut essayer quoi. Ca c'est pas décidé. C'était après une soirée on devrait être saoul mais bon ! C'était rien de bien planifié quoi.* »

Le désir de découvrir et de faire l'expérience du sexe est entretenu par les médias populaires ainsi que la fréquentation de camarades sexuellement actives. Une étude réalisée au Kenya montre que les filles qui composent avec des camarades sexuellement actives avaient 3 fois plus de chance d'être sexuellement actives (Kigaru, 1991 cité par Opiah *et al.*, 1995).

D'autres se sont retrouvées dans une situation qu'elles n'ont pas su contrôler :

F38, 21 ans, condition aisée, premier rapport à 17 ans « *Je le connais depuis longtemps (...) Je ne sais pas, je ne me rappelle plus. Je sais que bon, j'étais chez lui, on a causé,*

on a mangé un peu à la suite de ça, bon c'est arrivé. Je ne sais pas ce qu'il m'a imposé et puis bon ».

Quelques-unes ont été contraintes ou semblent l'avoir été :

F23, 15 ans, condition difficile, premier rapport à 13 ans « *Quand je suis quitté au village pour venir, le fils de ma tante il me cherche toutes les nuits ; il me cherche depuis 2 ans ».*

F39, 19 ans, condition aisée, premier rapport à 15 ans « *Je n'ai pas envie d'en parler parce que vraiment ça me fait trop mal. Ça me fait mal, donc je n'ai pas envie d'en parler. Je venais de le croiser. Il avait, je crois, 4 ans de plus que moi (...) Non je n'ai pas envie d'expliquer ».*

Il est étonnant que des motifs d'ordre économiques ne soient pas soulevés, notamment par les filles vivant en situation difficile, étant donné que, comme le soulignent plusieurs auteurs, les relations sexuelles en Afrique donnent lieu à des échanges de cadeaux ou d'argent sans que cela soit perçu comme une prostitution. Ce résultat inattendu serait-il dû au fait que la sexualité humaine est, selon le mot de Michel Bozon (1995, cité Desgrées du Loû, 1999), enfermée dans une «enclave d'intimité» ?

Préserver la virginité : un effet du contrôle social sur la sexualité féminine et/ou d'une prise de conscience des conséquences de la sexualité précoce

Celles qui ont déclaré n'avoir jamais eu de rapport sexuel affirment que des hommes leur ont souvent fait des avances mais qu'elles ont du refuser. Les motivations relèvent de divers domaines. Dans certains cas, c'est le respect des valeurs traditionnelles ou des règles religieuses qui justifient la conduite de ces jeunes filles :

F19, 19 ans, condition aisée : « *Des garçons me l'ont souvent demandé, mais j'ai refusé ; généralement ils sont plus âgés, ils veulent commencer par l'amitié et ensuite aller plus loin. Je refuse parce que je veux me garder pour le mariage »*

F26, 18 ans, condition difficile, « *Garçon est venu derrière moi, mais je dis je ne veux pas (...). Si je me marie, je vais faire »*

F56-, 17 ans, condition de vie difficile « *Si on me drague, mais je les refuse parce que moi je suis témoin de jéhovah donc à l'église on nous a dit de se préserver jusqu'au mariage. Ils me disent je leur plaît que est-ce que je peux être leur camarade ? Je leur dis sincèrement non ! Et puis je leur parle de ma religion. Ce sont généralement des jeunes de mon âge ».*

Dans d'autres cas, ce sont des considérations liées à la santé maternelle et à la scolarité qui amènent les jeunes filles à ne pas s'engager dans une vie sexuelle.

F44, 17 ans, condition modeste « *Souvent des garçons m'abordent ; certains sont plus âgés que moi, mais il y a en de mon âge aussi. Ils me disent qu'ils sont fan de moi, qu'ils m'aiment tout ça ; qu'ils veulent me marier. Je n'accepte pas parce que je veux*

faire mes études d'abord. Ce qui est sûr je veux avoir le bac d'abord avant de faire ça ».

F42, 16 ans, condition modeste *«Des garçons me disent qu'ils m'aiment, qu'ils veulent rester avec moi. Souvent ils viennent. Ce sont des gens qui sont plus grands que moi mais il y a des jeunes. Je trouve que pour moi une fille qui a 16 ans, c'est pas bon d'avoir des rapports sexuels avec des garçons. Je ne vais pas avoir des rapports avec un garçon pour ne pas gâcher ma vie ».*

L'âge idéal perçu ne coïncide pas avec l'âge d'accès à la vie sexuelle

Les jeunes interrogés ont été invités à se prononcer sur l'âge idéal du début des relations sexuelles et sur les inconvénients de l'activité sexuelle avant cet âge. Chaque enquêté a émis une opinion sur les deux sexes. La quasi-totalité des femmes interrogées situe l'âge idéal des premiers rapports sexuels des femmes entre 18 et 21 ans. Les trois catégories de jeunes retenues ont des opinions convergentes sur ce sujet. Celles qui pensent que les relations sexuelles devraient débutées après le mariage sont rares.

Les inconvénients de l'activité sexuelle avant l'âge idéal prôné par les femmes interrogées sont essentiellement de deux ordres : la perturbation de la scolarité, l'exposition à des problèmes de santé liés à une maturation physiologique incomplète.

F17, 22 ans, : *« Avant cet âge bon, pour une fille qui fréquente, ça peut perturber un peu ses études. Il faudrait qu'elle ait un certain niveau pour pouvoir se maintenir en faisant ce genre de choses là et en étant sur les bancs ».*

F52, 15 ans: *« Bon avant cet âge, tu n'es pas mûre, tu peux attraper une grossesse précoce. Au moins à 18 ans tu peux avoir déjà terminé tes études ».*

L'opinion des femmes à propos de l'âge idéal de début des relations sexuelles des hommes est en revanche plus diversifiée. Dans toutes les catégories sociales, la majorité des enquêtées estiment que les hommes devraient entamer leur vie sexuelle après l'âge de 18 ans. Avant cet âge il n'est pas suffisamment mature et surtout n'a pas les moyens de faire face aux besoins matériels de sa partenaire :

F35, âgé de 18 ans, situation difficile : *« Il peut avoir un problème d'argent. On ne sait jamais quand il va sortir avec la fille, elle va avoir un problème il ne va pas avoir l'argent pour s'occuper de la fille ».*

Cependant, un nombre notable de femmes situent l'âge idéal des premiers rapports des hommes entre 15 et 17 ans et d'autres pensent que cela a peu d'importance pour un garçon. En témoigne les propos de F34, 18 ans, serveuse dans un restaurant : *«Un garçon lui à 10 ans il peut faire. Lui, il n'a pas de problème ».*

En examinant pour une même femme, l'opinion émise sur l'âge idéal en fonction du sexe, on constate que bon nombre propose un âge idéal de début des rapports sexuels des hommes

plus précoce, le plus souvent de 1 à 2 ans et quelque fois 3 ans ou plus, par rapport aux femmes.

En confrontant les opinions émises sur l'âge idéal à l'âge des rapports sexuels, il ressort que les idéaux s'écartent nettement des faits : les jeunes débutent leurs relations avant l'âge qu'ils jugent normal. Manifestement, les jeunes donnent une opinion en conformité avec les normes biomédicales de la procréation diffusées dans le cadre des activités de promotion de la planification familiale et de la santé de la reproduction qui ont été renforcées depuis le début des années 1990.

Les rapports sexuels précoces ont des conséquences sociales et de santé qui peuvent être graves, notamment lorsque aucune protection n'est utilisée étant donné que bien souvent l'un des partenaires a déjà connu plusieurs expériences sexuelles.

IV- Un recours fréquent au préservatif au moment de la première expérience sexuelle

4.1. L'utilisation inégale du préservatif selon les conditions de vie

La majorité des jeunes filles affirment avoir utilisé un préservatif au moment de la première expérience sexuelle. Cependant, cette utilisation diffère selon les conditions de vie. Elle est plus accusée chez les partenaires des jeunes femmes vivant dans des conditions modestes (près de quatre cas sur cinq) que chez ceux des femmes du milieu aisée (trois cas sur quatre) et surtout ceux des jeunes femmes provenant des milieux difficiles (un cas sur deux).

Cet usage exceptionnel du préservatif pourrait être une conséquence des campagnes de prévention contre le sida. Depuis 1989, un programme national de lutte contre le sida (PNLS) a été mis en place par les pouvoirs publics (Koné et Agnès, 1995). Dans ce cadre des campagnes de sensibilisation sont menées en collaboration avec les partenaires de développement et une multitude d'organisations non gouvernementales ; il est donc fort possible que des jeunes femmes qui ont abordé leur vie sexuelle au cours des dix dernières années en soient influencées.

L'usage du préservatif est à l'initiative de l'homme qui quelque fois sollicite l'avis de la jeune femme :

F41, 19 ans, condition aisée, premier rapport à 16 ans «*Quand il a dit ça au début moi je ne connaissais pas parce que c'était ma première fois et puis j'étais encore jeune. Donc quand il m'a dit, je lui ai dit de me montrer. Quand il m'a montré, je lui ai dit il n'a qu'à porter on va faire*».

F13, 23 ans, condition modeste, premier rapport à 19 ans, «*Bon, nous deux on savait déjà les problèmes qu'il y avait, les maladies, on avait déjà les informations la-dessus. Bon nous deux on a décidé*».

Cependant, il y a eu des cas où c'est la jeune femme qui l'a exigé.

4.2 Les raisons de l'utilisation : prévention et « contraception »

Les raisons qui amènent les jeunes femme à utiliser le préservatif lors du premier rapport sexuel sont de deux ordres : empêcher une grossesse non désirée et se protéger contre le sida et les infections sexuellement transmissibles. Cela se vérifie dans toutes les catégories sociales.

F43, 21 ans, situation aisée, premier rapport à 18 ans « *J'avais d'abord peur de prendre une grossesse puisque c'était la première fois. Mais aussi, j'avais peur de contracter une maladie* ».

F47, 18 ans, condition difficile, premier rapport à 16 ans « *Parce que il y a le sida. Je me disais que comme je ne connaissais pas trop, c'était la première fois donc je devais utiliser un préservatif* ».

Les entretiens révèlent que l'éducation sexuelle données aux jeunes par les parents constitue un facteur essentiel du recours au préservatif :

F13, 23 ans, condition modeste, premier rapport à 19 ans « *Quand j'ai eu l'âge de la puberté, les parents m'avaient parlé des problèmes qui peuvent arriver. C'est pour éviter la grossesse et puis y avait beaucoup de maladies, aussi bon on commence à apprendre à avoir les rapports en même temps en utilisant les préservatifs* ».

4.3. Les raisons de la non utilisation

Trois types de raisons sont invoqués indépendamment de la catégorie sociale.

Les rapports qui surviennent dans une situation qu'elles n'ont pas su contrôler :

F38, 21 ans, situation aisée, premier rapport à 17 ans « *Je le connais depuis longtemps. J'étais chez lui, on a causé, on a mangé un peu à la suite de ça bon, c'est arrivé. Je ne sais pas ce qu'il m'a imposé ; bon vous savez quand vous êtes dans une situation, vous ne cherchez même pas* »

F33, 24 ans, situation difficile, premier rapport à 15 ans « *Bon c'était avec une personne que je connaissais depuis longtemps. Vraiment c'est quelqu'un qui m'aimait moi aussi je l'aimais aussi bon c'était comme ça hein ! Et bon un jour il m'a invité dans sa chambre c'est là-bas tout s'est passé. Vraiment on n'a pas pensé à ça.*

La confiance réciproque qui s'est établie du fait que les partenaires se connaissent depuis une certaine période :

F7, 24 ans, situation modeste, premier rapport à 16 ans « *J'ai grandi devant lui, on se connaissait plus mieux que ça. Nous deux on avait confiance c'est ça qui a fait qu'on ne s'est pas protégé.*

F29, 24 ans, situation difficile, premier rapport à 16 ans « *c'est une personne que je connaissais depuis longtemps. On a supposé qu'on s'aime donc il fallait qu'on se connaisse plus. Bêh comme ça* ».

Le préservatif est inconmode :

F28, 18 ans, situation difficile, premier rapport à 14 ans « *J'étais à San Pédro chez mon oncle, ma tante m'a fait partir dans un village pour faire le commerce, c'est là bas j'ai eu mais 14 ans et que j'ai connu garçon. Lui, il avait 19 ans et travaillait dans un magasin de cacao. Quand on s'est connu en même temps...C'est-à-dire lui, il prenait capote, mais il dit que ça flotte pas* ».

Les raisons de la non utilisation ne varient pas selon les conditions de vie des jeunes filles.

Conclusion et recommandations

L'influence des conditions de vie sur l'âge et l'usage du préservatif aux premiers rapports sexuels en milieu urbain ivoirien a été examinée, ici, en articulant des données quantitatives, provenant de sources secondaires, et des données qualitatives issues d'entretiens semi-directifs auprès des jeunes. Il ressort des données analysées que l'initiation sexuelle est précoce et survient pour la majorité des garçons comme des filles avant l'entrée en union. L'âge aux premiers rapports sexuels des filles n'a pas changé au cours des trois dernières décennies, tandis que celui des garçons n'a baissé que légèrement. La tradition des unions précoces et universelles ne constitue donc pas la raison principale de la précocité des rapports sexuels en Côte d'Ivoire.

La corrélation entre les conditions de vie et la première expérience sexuelle parmi les jeunes varie selon le sexe. Chez les garçons, l'âge aux premiers rapports sexuels ne diffère pas significativement selon les conditions de vie.

Chez les jeunes filles en revanche, notre hypothèse est vérifiée : il existe des différences selon les conditions de vie ; celles qui vivent dans une situation précaire sont plus susceptibles de s'engager dans une relation sexuelle précoce que celles qui bénéficient d'une situation modeste et surtout celles qui sont dans une condition aisée.

S'il est vrai que les conditions de vie difficiles favorisent la précocité des rapports sexuels, il n'est pas aisé de cerner son mécanisme d'action sur la toute première expérience sexuelle. L'analyse des discours sur les circonstances du premier rapport sexuel montre que pour une large majorité des jeunes femmes interrogées, le premier rapport ne repose pas sur une décision rationnelle visant à rechercher un soutien économique ou social. Elles ont été surtout influencées par la tolérance de la sexualité préconjugale observée dans certaines communautés d'une part, et, l'effritement des valeurs sociales et morales consécutif à la modernisation, d'autre part. Cela signifierait-il que ce ne soient pas les conditions matérielles qui jouent mais plutôt l'éducation sexuelle reçue qui conduit au respect de certaines valeurs ou à une prise de conscience des conséquences de la sexualité précoce, comme on l'a constaté

en examinant les motivations de celles qui préservent leur virginité. Dans ce cas, les conditions matérielles joueraient le rôle de variables intermédiaires, l'éducation sexuelle reçue constituant la variable cruciale.

Si les jeunes filles vivant en situation difficile débutent plus précocement leur activité sexuelle, elles ont des partenaires qui recourent moins fréquemment au préservatif. Trois types de motifs sont à la base de la non-utilisation du préservatif au premier rapport : la confiance réciproque entre partenaires ; le rapport non planifié par la femme ; l'homme trouve le préservatif gênant. Ces raisons ne sont pas spécifiques à une catégorie de jeunes femmes donnée.

Le principal enseignement tiré de la présente analyse est que le mécanisme d'action des conditions de vie sur l'âge et l'usage du préservatif aux premiers rapports sexuels est complexe. Les conditions matérielles des jeunes joueraient un rôle de médiateur sur la première expérience sexuelle ; ce n'est qu'après les premières expériences que la recherche de soutien économique ou social pourrait jouer un rôle déterminant et que par conséquent l'effet direct des conditions de vie devient important.

Les politiques publiques mises en œuvre pour diminuer l'ampleur des rapports sexuels précoces et favoriser la protection de la première expérience sexuelle devraient non seulement réduire la pauvreté et améliorer l'accès aux préservatifs, mais également accorder un intérêt particulier à l'éducation sexuelle donnée aux enfants.

Références bibliographiques

- BLEDSON C. et COHEN B. (éds), 1993, *Social dynamics of adolescent fertility in sub-Saharan Africa*, Washington D.C., National Academy press, 208 p.
- BOZON M. 2002, « Démographie et sexualité », in : CASELLI (G.), VALLIN (J.), WUNSCH (G.), (eds.) *Démographie : analyse et synthèse. II, Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED/PUF, pp.303-321.
- BOZON M. et HERTRICH V., 2004, « Sexualité préconjugale et rapports de genre en Afrique : une comparaison avec l'Amérique latine », in, Guillaume Agnès et Khlal Myriam (éds.), *Santé de la reproduction au temps du Sida en Afrique*, Paris, CEPED, Les collections du Ceped, pp. 35-53.
- BOZON M., 1993, « L'entrée dans la sexualité adulte. Le premier rapport et ses suites », *Population*, 48, n°5, pp. 1317-1352
- DELAUNAY, V., 1994, *L'entrée en vie féconde, expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural Sénégalais*, Paris, Les Etudes du CEPED, n°7, 326 p.
- DESGREES DU LOU, A, 1998, « Santé de la reproduction et sida en Afrique subsaharienne : enjeux et défis », *Population*, 53, n° 4, pp : 701-730.

- DIOP, N. J., 1995, *La fécondité des adolescents au Sénégal*, UEPA, Programme de petites subventions pour la recherche en population et développement, Rapport de synthèse n° 11, mars.
- FAMILY HEALTH INTERNATIONAL (FHI) (2001), *Analyse situationnelle des soins et prise en charge du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles en Côte-d'Ivoire*, Projet Santé Familiale et Prévention du Sida.
- GUEYE, M., S. CASTLE et M. K. KONATE, 2001, «Moments des premiers rapports sexuels des adolescents du Mali et implications pour la pratique contraceptive», *Perspectives Internationales pour le Planning Familial*, numéro spécial, p. 2-8.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET ORC MACRO, 2001. *Enquête démographique et de santé, Côte d'Ivoire 1998-99*. – Calverton, Maryland, U.S.A. Institut National de la Statistique et Macro International Inc, 197+98 p.
- KONE H. et AGNES J., 1995, «La communication dans la lutte contre le sida en Côte d'Ivoire : éléments de stratégies», in KONE H. et HABIB SY J.(dir.) *La communication pour le développement durable en Afrique*, Presses universitaires de Côte d'Ivoire, pp. 301-341.
- LOCOH T., 2002, « Les facteurs de la formation des couples », in : CASELLI (G.), VALLIN (J.), WUNSCH (G.), (eds.) *Démographie : analyse et synthèse. II, Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED/PUF, pp. 103- 142.
- MLS, 2003, *Sida Magazine, Bulletin d'information du Ministère de la lutte contre le Sida*, n°1, p1-22.
- OPIAH MENSAH K *et al.*, 1995, «Le comportement sexuel des adolescents au Kenya : le regard de l'I.E.C », in KONE H. et HABIB SY J. (dir.) *La communication pour le développement durable en Afrique*, Presses universitaires de Côte d'Ivoire, pp. 363-390.
- REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (1999), *Profil de la pauvreté 1998*, Abidjan.
- RWENGE M., ROBERT J., 2003, “Poverty and sexual risk behavior among young people in Bamenda, cameroun”, *Etude de la population Africaine*, 18, n°2, pp. 91-104.
- RWENGE, M. (2000), « Comportements sexuels à risques parmi les jeunes de Bamenda, au Cameroun », *Perspectives Internationales pour le Planning Familial*, numéro spécial, p. 13-18.
- SUSHEELA Singh, et al., 2000, «Moment des premiers rapports sexuels : différences entre les jeunes hommes et femmes dans pays», *Perspectives internationales sur le planning familial, numéro spécial*, pp 4-12.
- TALNAN E, ANOH A, et ZANOU B, 2004, « Inégalités sociales et comportements sexuels à risque chez les adolescents en milieu urbain ivoirien », in : ISIUGO-ABANIHE U., NGWE e. KOKOU V. (éds.), *Population et les questions de santé en Afrique, Etude de la population africaine*, 19, supplément B, pp. 61-80.